Bulletin
INESSS Express

Publication des recommandations de l'INESSS transmises au ministre sur certains médicaments – Évaluation en mode continu

L'INESSS rend aujourd'hui public un *Avis au ministre* qui présente la recommandation et résultats relatifs à l'évaluation du médicament suivant:

- Coaguchek[MC] PT Test pour la mesure du rapport international normalisé;
- Dificid[MC] pour le traitement de l'infection à Clostridioides difficile;
- Firdapse[MC] pour le traitement du syndrome myasthénique de Lambert-Eaton;
- Intrarosa[MC] pour le traitement de l'atrophie vulvovaginale postménopause;
- Kerracel[MC] pour le traitement des plaies;
- Keytruda[MC] pour le traitement du cancer du sein triple négatif;
- Modafinil[MC] et versions génériques pour le traitement de l'hypersomnolence diurne;
- Norditropin[MC] FlexPro[MC] pour le traitement du retard de croissance et du syndrome de Turner;
- Scemblix[MC] pour le traitement de la leucémie myéloïde chronique;
- Tagrisso[MC] pour le traitement adjuvant du cancer du poumon non à petites cellules;
- Wakix[MC] pour le traitement de l'hypersomnolence diurne ou de la cataplexie.

Vous trouverez l'ensemble des recommandations de l'INESSS sur son site Web, à la section Évaluation des médicaments aux fins d'inscription dans le tableau des médicaments évalués.

Dès qu'elles seront disponibles, l'INESSS publiera les décisions du ministre pour chacune de ces recommandations. Elles apparaîtront sur le même tableau des médicaments évalués, dans la colonne *Décision du ministre*, adjacente à celle de la *Recommandation de l'INESSS*.

L'INESSS vous invite à consulter régulièrement ce tableau. Des mises à jour hebdomadaires y sont effectuées.

L'INESSS a pour mission de promouvoir l'excellence clinique et l'utilisation efficace des ressources dans le secteur de la santé et des services sociaux.